Après le «mariage pour tous», une future loi sur la famille en chantier…

13/01/2013 à 11h22

A la veille de la manifestation contre le mariage homo, la ministre de la Famille, Dominique Bertinotti, a précisé ce samedi, à Lyon, plusieurs points de la future loi sur la famille. Elle était invitée colloque organisé par l'association des parents et futurs parents gays et lesbiens (APGL) et le Cnafal (Conseil des associations familiales laïques) était antérieure à la mobilisation de demain. Mais, pour le gouvernement, elle tombait à point.

Tandis que la droite et les cathos s'agitent, nous ne reculons pas et préparons les réformes à venir.

Avant même que la loi sur le mariage et l'adoption pour le couples de même sexe soit votée, le gouvernement va ainsi en mettre une autre en chantier, sur la famille. Présentée au Conseil des ministres en mars, elle devrait l'être en première lecture au Parlement, avant l'été. Parmi les dispositions envisagées :

– **L'ouverture de l'accès à la procréation médicalement assistée (PMA) aux couples de femmes mariées.** «*En 2013, le mariage, l'adoption et la PMA (pour les couples de femmes homosexuelles) seront des acquis*», a-t-elle promis.

– La transcription en droit français des actes de naissance des enfants nés à l'étranger. Ainsi, les enfants nés hors des frontières d'une mère porteuse ou par gestation pour autrui (GPA) ne se verraient plus refuser un état-civil français comme c'est le cas aujourd'hui. […]

– **L'ouverture de l'adoption à différents types de couples,** alors qu'elle est réservée aujourd'hui aux couples mariés et aux célibataires. […]

Libération